

PROCÈS-VERBAL

JEUDI 1^{er} mars 1962

Le Comité permanent des chemins de fer, canaux et lignes télégraphiques se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de M. W. M. Howe.

Présents: MM. Baldwin, Belzile, Bourget, Brassard (*Chicoutimi*), Brassard (*Lapointe*), Crouse, Dumas, English, Fisher, Grills, Howe, Keays, McDonald (*Hamilton-Sud*), McFarlane, McPhillips, Pascoe, Pigeon, Pitman, Rapp, Rogers, Thompson, Tucker.—(22)

Aussi présents: L'honorable Léon Balcer, ministre des Transports; *du ministère des Transports:* M. G. A. Scott, sous-ministre adjoint; M. Jacques Fortier, avocat, et M. W. A. Thornton, adjoint exécutif (Chemins de fer); *des Chemins de fer Nationaux du Canada:* M. S. F. Dingle, vice-président du réseau; M. A. V. Johnston, ingénieur en chef, et M. J. W. G. Macdougall, C.R., avocat général.

Le Comité entreprend l'étude du bill C-67, Loi autorisant la construction et l'exploitation, pour le compte de Sa Majesté, d'une ligne ferroviaire dans la province de Québec entre Matane et Sainte-Anne-des-Monts.

Article 1

Sur l'invitation du président, le ministre des Transports fait une brève déclaration relativement à l'objet du bill, après quoi il présente les représentants des Chemins de fer Nationaux du Canada et du ministère des Transports aux membres du Comité.

M. Balcer est interrogé; il est assisté de MM. Scott et Dingle.

Le ministre verse au compte rendu, après en avoir fait lecture, une lettre de la St. Lawrence Corporation Limited, de Trois-Rivières (Québec), en date du 11 janvier 1960.

M. English, député de Gaspé, verse à son tour au compte rendu, après en avoir fait lecture, les télégrammes qu'il a reçus de l'Independent Gaspé Truckers Association, de M. James G. Russell, de la James Richardson Company Limited, de M. Louis Landry, secrétaire-trésorier de la James Richardson Company Limited et de ses six cents employés.

Étude article par article

Les articles 1 à 3 sont adoptés séparément.

Article 4

M. Balcer est interrogé; l'article 4 est adopté.

Article 5

M. Balcer est interrogé; l'article 5 est adopté.

L'article 6 est adopté.

Appendice

M. Johnston est interrogé; l'appendice est adopté.